L'Homme Acteur de sa Prévention
www.afst.fr Version 10.2026

Programme de la formation

« AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX »

pour CONCEPTEUR

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et en entrée permanente sur toute l'année civile.

Public : Salarié.e du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets travaux afin d'effectuer les demandes de travaux (DT), d'analyser les DT, de demander des investigations complémentaires, de transmettre les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, de réaliser les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assurer le suivi et le contrôle des travaux.

Pré requis : Aucun pré-requis n'est exigé. Posséder un titre prouvant son identité pour l'examen du QCM.
PS : Merci de fournir une salle de formation spacieuse et adaptée pour la partie théorie.

Objectif : Acquérir ou mettre à jours ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique. Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen A.I.P.R) par rapport aux obligations réglementaires de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

Validation : Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.

Programme : (Voir page suivante pour le détail du programme)
(*Le formateur s'adaptera à la demande des stagiaires et des locaux).*

- PROCÉDURES POUR LE RESPONSABLE DE PROJET AVANT CHANTIER
- PROCÉDURES EXÉCUTANTS AVANT LES CHANTIERS
- PROCÉDURES ET ACTIONS À RÉALISER AU COURS DU CHANTIER

AIPR
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Evaluation : L'évaluation se fera sous la forme d'un test théorique national (QCM) sur la plate-forme du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer avec au total 40 questions et une note de 48 sur 80 à minima pour validation du test.

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques et exercices pratiques pour la préparation au QCM.

Durée : 14h00 au total (soit 2 journées de 7h00) décomposées ainsi ; 13h00 de formation et 1h00 pour la partie QCM. Groupe de 2 à 10 stagiaires/session.

TARIF : Sur devis et/ou convention

Taux de réussite en 2026 : en cours d'évaluation

Programme de la formation

« AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX »

pour CONCEPTEUR

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et en entrée permanente sur toute l'année civile.

Programme détaillé :

PROCÉDURES POUR LE RESPONSABLE DE PROJET AVANT CHANTIER

- Formulaire DT : guichet unique et projet
- Analyse des réponses, réalisation des investigation complémentaires (IC) et la détection de réseaux, classe de précision cartographique des ouvrages
- Responsabilité de prise en charge
- Clause dans les marchés et DCE
- Marquage et piquetage
- Compétences des personnels
- Entrainement au QCM

PROCÉDURES EXÉCUTANTS AVANT LES CHANTIERS

- Formulaire DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du guide technique
- Lectures des indices et affleurant
- Travaux sans tranchée
- Entraînement au QCM

PROCÉDURES ET ACTIONS À RÉALISER AU COURS DU CHANTIER

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantiers
- Entrainement au QCM

AIPR
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Taux de réussite en 2026 : en cours d'évaluation